

Certifiés conforme à
l'original
R Belkacem

VL2C

Société par actions simplifiée au capital de 30.000 Euros
Siège social : Route de Chartres, Centre Commercial Plein Sud
28500 - VERNOUILLET
RCS CHARTRES 813 874 765

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 5 JANVIER 2026

L'an deux mille vingt-six
Le 5 janvier
A 10 heures

La société INB HOLDING, société par actions simplifiée à associé unique au capital de 5.000 euros, immatriculée au RCS de PONTOISE sous le numéro 992 736 462, dont le siège social est situé au 147 Rue d'Argenteuil 95370 MONTIGNY LES CORMEILLES représentée par Monsieur Belkacem RAHMOUNE en sa qualité de Président et associé unique

associée unique de la société VL2C société par actions simplifiée au capital de 30.000 euros divisé en 3.000 actions de 10 euros chacune s'est réunie en Assemblée Générale Extraordinaire, au siège social sur convocation du Président

IL EST PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIT :

Le président de la société rappelle à l'associée unique qu'elle est appelée à statuer sur le remplacement du président démissionnaire

L'Assemblée a pris les décisions suivantes :

- Lecture du rapport établi par le président,
- Constat de la démission du président,
- Nomination d'un président en remplacement, détermination de ses pouvoirs et de sa rémunération
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

PREMIERE DECISION

L'Associée unique, après avoir entendu la lecture du rapport du président et connaissance prise de la lettre de démission de Monsieur Xavier PALLEM, Président de la société FITNESS INVEST de ses fonctions de président, pour raisons personnelles, et de celle de Monsieur Matthieu VATRI, de ses fonctions de Directeur Général pour raisons personnelles, prend acte et les remercie des services rendus à la société

DEUXIEME DECISION

Concomitamment à la décision précédente, l'Associée unique, nomme en qualité de président pour une durée indéterminée en remplacement du président démissionnaire, Monsieur Belkacem RAHMOUNE né le 11/09/1981 à Verdun (55), de nationalité française et domicilié au 147 Rue d'Argenteuil 95370 Montigny-les-Cormeilles à compter de ce jour

Le président dirige la société et la représente à l'égard des tiers. A ce titre, il est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la société dans les limites de l'objet social et des pouvoirs expressément dévolus par la loi et les statuts.

L'associée unique décide jusqu'à nouvel ordre, de ne pas attribuer de rémunération au titre des fonctions de présidence

Monsieur Belkacem RAHMOUNE déclare accepter ces fonctions. Il déclare en outre, qu'aucune prescription, aucune mesure ou décision quelconque ne fait obstacle à l'exercice de son mandat

TROISIEME DECISION

L'Associée unique confère tous pouvoirs et donne mandat à Monsieur Belkacem RAHMOUNE président, à l'effet de réaliser ces opérations au nom et pour le compte de la société VL2C et d'une manière générale à l'effet de signer toutes pièces et tous actes nécessaires à l'accomplissement des résolutions prises

A la suite de ces opérations, le mandataire sera bien et valablement déchargé de tout ce qu'il aura effectué en vertu du présent mandat et des déclarations du constituant par le seul fait de l'accomplissement de l'opération, sans qu'il soit besoin à cet égard d'un écrit spécial

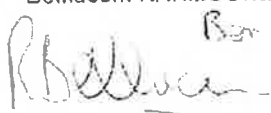
QUATRIEME DECISION

L'Associée unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par l'associée unique et le président

Bon pour acceptation des fonctions de président

Belkacem RAHMOUNE

Bon pour acceptation des fonctions de président


SAS INB HOLDING

M. Belkacem RAHMOUNE

